

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS
DU
CONSEIL DU GROUPE DES 11^e ET 12^e ARRONDISSEMENTS**

- Séance du 06 AVRIL 2022 -

Présidence de Monsieur Sylvain SOUVESTRE, Maire d'Arrondissements.

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 26 membres.

22/014/HN

**DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES – Approbation du Compte
d'Exécution de l'État Spécial d'Arrondissements : Exercice 2021**

Monsieur le Maire du 6^{ème} secteur soumet au conseil des 11^{ème} et 12^{ème} arrondissements le rapport suivant :

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment à l'article L2511-45, le Conseil d'Arrondissements doit se prononcer sur l'exécution de l'État Spécial d'Arrondissements - Exercice 2021 :

Section de Fonctionnement

- le montant total des recettes est de : **2 717 841,75 €**
- le montant total des dépenses est de : 1 380 565,29 €, le montant des restes à réaliser est de 1 101 165,13 €, soit un total de **2 481 730,42 €**
- l'excédent de fonctionnement est de : **236 111,33 €**

Section d'Investissement

- le montant total des recettes est de : **406 718,13 €**
- le montant total des dépenses est de : 152 762,31 €, le montant des restes à réaliser est de 146 256,15 €, soit un total de **299 018,46 €**
- l'excédent d'investissement est de : **107 699,67 €**

Au bénéfice des observations présentées ci-dessus, il vous est proposé d'adopter la délibération suivante :

**LE CONSEIL DES 11EME ET 12EME ARRONDISSEMENTS
VU LE CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
VU LE COMPTE D'EXÉCUTION 2021
OÙ LE RAPPORT CI-DESSUS**

DÉLIBÈRE

- ARTICLE 1** : Est approuvé le Compte d'Exécution 2021 présenté par Monsieur le Maire d'Arrondissements et joint à la présente délibération.
- ARTICLE 2** : Est constaté au résultat global, un excédent de 236 111,33€ pour la section de fonctionnement (Annexe 1).
- ARTICLE 3** : Est constaté au résultat global, un excédent de 107 699,67 € pour la section d'Investissement (Annexe 2).
- ARTICLE 4** : Sont constatés les résultats définitifs tels qu'ils sont résumés dans la balance générale du Compte d'Exécution 2021 (Annexe 3).

**Le présent projet de délibération
mis aux voix a été adopté à l'unanimité**

**Vu et présenté pour son
enrôlement à une séance
du Conseil d'Arrondissements**

**Le Maire de Secteur n'a pas pris part au
vote**

**Abstention Groupe Printemps
Marseillais Majorité Municipale
Abstention Groupe Retrouvons Marseille**

**Il est donc converti en délibération
du Conseil des 11ème et 12ème**

**LE MAIRE des 11^{ème} - 12^{ème} Arrondts
Sylvain SOUVESTRE**

Enrôlé au CA du 06 avril 2022